

20 juin 2025 – Veille d'évacuation en vigueur pour West Dawson, dont toutes les propriétés situées entre le km 1 et le km 36 de la route Top of the World

Veille d'évacuation

20 juin 2025 à 14 h

Avis de veille d'évacuation émis par l'Organisation des mesures d'urgence pour West Dawson, dont toutes les propriétés situées entre le km 1 et le km 36 de la route Top of the World. Cet avis est émis en raison du feu [Quebec Creek \(DA-012\)](#).

Si vous vous trouvez dans cette zone, sachez qu'on ne vous demande pas d'évacuer votre propriété. Un avis de veille d'évacuation a pour but de vous donner le temps de vous préparer à partir en toute sécurité au cas où un ordre d'évacuation serait donné.

Après avoir reçu un avis de veille d'évacuation :

- Contactez tous les membres de votre famille et convenez d'un plan et d'un point de rassemblement sûr.
- Préparez vos bagages et gardez-les à portée de main.
- Rassemblez vos effets personnels essentiels (médicaments, lunettes, documents importants, l'essentiel pour donner des soins immédiats à vos personnes à charge).
- Organisez votre transport et remplissez votre réservoir d'essence pour être prêt à partir rapidement si un ordre d'évacuation était donné.
- Prévoyez votre hébergement et celui des membres de votre famille. En cas d'évacuation, un lieu d'hébergement d'urgence sera aménagé, si nécessaire.
- Planifiez la relocalisation de votre bétail et de vos animaux de compagnie.
- Consultez les sources d'informations locales et yukon.ca/fr/situation-durgence pour être au courant de l'état de la situation et des conséquences dans la région.

L'ordre d'évacuer pourrait être donné si le feu menaçait directement des personnes et des propriétés. Dans un tel cas, vous devez pouvoir quitter les lieux dans les 3 heures qui suivent la réception de l'ordre.

Renseignements:

Information sur les feux | Section de la gestion des feux de forêt

867-393-7415 | yukonfireinfo@yukon.ca